

## Consultation de l'avis à publier

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

---

Département de publication : **34**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

---

I.II.III.IV.VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### Section I : Pouvoir adjudicateur

##### I.1) NOM ET ADRESSES :

SICTOM PEZENAS AGDE, 27, avenue de Pézenas, 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE, Courriel :

n.ouattara@sictom-pezenas-agde.fr, Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://agysoft.marcoweb.fr>

##### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

##### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://agysoft.marcoweb.fr>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SICTOM PEZENAS-AGDE, BP, BP 112, 34120 PEZENAS, FR813, Courriel : n.ouattara@sictom-pezenas-agde.fr, Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://agysoft.marcoweb.fr>

A l'adresse suivante : SICTOM PEZENAS-AGDE, 27, de Pézenas, 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE, FR813, Courriel : n.ouattara@sictom-pezenas-agde.fr, Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Agence/office régional(e) ou local(e).

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Environnement. Environnement

#### Section II : Objet

##### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

###### II.1.1) Intitulé :

TRANSPORT ET TRAITEMENT DE BOIS TRIÉ ET BROyé DES DECHETERIES ISSU DE LA PLATEFORME AGREEE D'AGDE DU SICTOM DE LA REGION PEZENAS-AGDE

###### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Bois.

Descripteur principal : 03410000

###### II.1.3) Type de marché :

Service.

###### II.1.4) Description succincte :

Classe A : (Lot 1) Le groupe dit « liste verte » classe A, issus des sous-produits de la transformation du bois brut, bois secs non-traités et non peints : Emballages (palettes, caisses, petits tourets déferrés, cagettes...)

Menuiseries et mobiliers en bois massif : portes, fenêtre, volets, tables et autres mobiliers Charpentes, chevrons, poutres non traitées Bois sains divers (à l'exclusion de bois altérés, brûlés, contaminés par des insectes/champignons ou pourris) Tronc d'arbres Sont exclus les traverses de chemin de fer et les souches

Classe B : (Lot 2) Le groupe dit « liste orange » classe B regroupant l'ensemble des autres déchets de bois, et dont la filière classique est le panneau de particules : les bois d'ameublement, les bois de démolition, bois pouvant être peint, vernis. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.

###### II.1.5) Valeur totale estimée :

###### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2.

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.1) Intitulé :**

**Classe A**

Lot n°: 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):**

Mots descripteurs : Bois.

Code CPV principal : 03410000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR813.

**II.2.4) Description des prestations :**

Le traitement et le transport du bois de classe A pour un tonnage minimum de 500 tonnes et un maximum de 2000 tonnes.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 20.0%

Prix :

Prix/Pondération : 80.0%

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.1) Intitulé :**

**Classe B**

Lot n° : 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):**

Mots descripteurs : Bois.

Code CPV principal : 03410000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR813.

**II.2.4) Description des prestations :**

Le traitement et le transport du bois de classe B pour un minimum de 3000 tonnes et un maximum de 7 000 tonnes

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 30.0%

Prix :

Prix/Pondération : 70.0%

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 350000.00EUR

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

### **II.2.14) Informations complémentaires :**

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Une déclaration sur honneur, dûment datée et signée du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucune des interdictions de soumissionner aux marchés publics visés à l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées aux articles 44 et 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.; Une lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris en cas de groupement, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cocontractants;

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat.

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION :**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

18/04/2017 à 12 H 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 19/04/2017 à 12 H 00

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (\*\*) du RGS. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2017-SER-05

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

##### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER, 6, Rue Pitot, 34000 MONTPELLIER, Cedex 63

##### ***VI.4.3) Introduction de recours :***

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Voies et délais de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier 6, rue Pitot 34063 Montpellier Cedex, tél. :04 67 54 81 00, télécopieur : 04 67 54 74 10. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Par référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

17/03/2017

#### **Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

18/04/2017

*Objet de l'avis* : TRANSPORT ET TRAITEMENT DE BOIS TRIÉ ET BROyé DES DECHETERIES ISSU DE LA PLATEFORME AGREEE D'AGDE DU SICTOM DE LA REGION PEZENAS-AGDE

*Nom de l'organisme* : SICTOM PEZENAS-AGDE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun.